



SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 26 JUIN 2023

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

DEMANDE DE CREDIT ADDITIONNEL DE CHF 240'000.- POUR LE PROJET D'ASSAINISSEMENT DE LA ROUTE DE CERNIAT DEPUIS LE PONT DU JAVROZ

INTRODUCTION

Cet investissement qui ne fait pas encore l'objet d'un décompte final au 31 décembre 2022, présente un dépassement du crédit voté de CHF 205'348.05. Ce dépassement s'explique par plusieurs imprévus liés à la déstabilisation de la route sur un secteur qui n'était pas connu auparavant et qui a nécessité l'installation urgente d'ancrage passifs, la découverte d'un collecteur d'eaux pluviales en mauvais état et qui a été remplacé sur une partie du tronçon, le goudronnage plus coûteux parce qu'il a nécessité la pose d'un enduit spécial, l'installation des inclinomètres. Le coût de ces derniers grèvera le compte d'investissement 2023 si bien que le dépassement du crédit avoisinera les CHF 240'000.-, montant de crédit complémentaire que le Conseil général est appelé à ratifier. La dépense prévue pour la réalisation de l'abri à vélos grèvera le compte de fonctionnement 2023 en raison du montant de dépassement important pour cet objet d'investissement (17.11% au 31 décembre 2022).

PROPOSITION

Le Conseil communal propose au Conseil général d'approuver cette demande de crédit additionnel.

LE CONSEIL COMMUNAL